

BEURRIERES

Au Conseil municipal

## **Bilan 2008, prévisions 2009 et délibérations diverses**

Vendredi, 6 mars, en soirée, les conseillers municipaux et les membres du CCAS de BEURRIERES se sont réunis en séance ordinaire pour la présentation et le vote du compte administratif 2008. Par ailleurs, le vote des taux des taxes locales, plusieurs délibérations et questions diverses étaient à l'ordre du jour.

### **Le Compte administratif 2008 :**

Dans le budget principal, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 132.556 € se répartissant ainsi : 39.639 € de charges à caractère général (achat et variations de stocks, services extérieurs, impôts et taxes), 32.386 € de charges de personnel et assimilés, 46.694 € d'autres charges de gestion courante (contingents et participations obligatoires, indemnités des élus, subventions), 13.837 € de charges financières.

Les recettes de fonctionnement ont été de 234.148 €: 75.170 € d'impôts et taxes, 135.482 € de dotations et participations, 11.794 € de revenus des immeubles, 11.702 € de produits des services et divers.

L'excédent de fonctionnement est, pour 2008, de 101.592 € auquel s'ajoute l'excédent antérieur reporté de 98.978 €.

En investissement, les dépenses réalisées en 2008 se sont élevées à 193.044 €, (auxquelles doit être ajouté le déficit d'investissement de l'exercice précédent : 103.675 €). Parmi les principales dépenses, 72.590 € ont été consacrées à la voirie communale, 25.649 € pour l'aménagement du cimetière (1<sup>ère</sup> tranche), 24.895 € à la voirie forestière, 10.157 € pour l'éclairage public, 6.698 € à des travaux à l'église, 11.227 € pour des travaux de bâtiments, 6.363 € pour le Plan d'Aménagement du Bourg (2<sup>ème</sup> partie) et de villages, 2.226 € pour l'acquisition de matériel, 2.750 € pour des panneaux d'affichage, et 30.154 € à des remboursements d'emprunts. A ces dépenses il faut ajouter les restes à réaliser pour un montant de 86.000 € qui correspondent à des investissements prévus et commencés en 2008 et qui seront achevés en 2009.

Les recettes d'investissement ont été de 179.540 € qui proviennent essentiellement de l'excédent de fonctionnement reporté de l'année antérieure (119.675 €), de subventions (42.932 €), du FCTVA (16.694 €). A ce total il faut ajouter les recettes en restes à réaliser pour un montant de : 71.800 €.

Le résultat de clôture laisse apparaître un excédent total de 69.191 €

Le budget assainissement présente un excédent d'exploitation de 14.349 € et un déficit d'investissements de 17.700 €.. En 2008 les travaux (station et 1<sup>ère</sup> tranche du réseau à Choupeyres) ont coûté 273.874 €

Le compte administratif 2008 a été adopté à l'unanimité.

### **Taxes locales 2009**

Après échanges et discussions au sein de l'assemblée, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité une augmentation des taux des taxes locales de 5%. Les taux seront les suivants : taxe d'habitation : 7,28% ; foncier bâti : 10,44% ; foncier non bâti : 57,23%.

### **Projets 2009 :**

Les grandes lignes d'investissement ont été esquissées pour 2009 : voirie communale : 80.000 € (subventionnée à 45%); assainissement (2<sup>me</sup> tranche Choupeyres et Le Beilloux) : 220.000 € (subvention attendue : 60%); église (surtout façade nord) : 120.000 € (subventions et aides de l'association à hauteur de 100% du H.T.); chapelle de Choupeyres (1<sup>ère</sup> tranche : carrelage et électricité) : 15.000 € (subventions du Conseil Général à 30% et dons); aménagement des rues et places de Choupeyres : 55.000 € (DGE attendue : 30%); cimetière : poursuite de l'aménagement des allées du cimetière et création d'un colombarium : 100.000 € (subvention : 25%)

### **Délibérations et questions diverses**

- Modification des statuts de la CCPA : dans le domaine du développement économique, insertion de la mention « contribution au développement de l'utilisation des équipements ferroviaires du territoire » ; modification du nombre de vice présidents, passant de deux à trois.
- Travaux d'éclairage public : participation communale d'un montant de 6.400 € soit 40% du montant de 16.000 € HT, pour les travaux d'éclairage public à Choupeyres (1<sup>ère</sup> tranche)
- Avis favorable pour un certificat d'urbanisme d'une parcelle appartenant à M. BERTHELIN, située à CHAVAGNAT.
- Participation aux frais de fonctionnement des écoles pour l'année 2007-2008 : Chaumont le Bourg : 3 enfants scolarisés : 630,92 € par enfant; Marsac : 431,12 € pour un enfant scolarisé.
- EPF SMAF : avis favorable pour l'adhésion de nouvelles communes.
- Communes forestières : motion de soutien aux services de proximité assurés par les techniciens de l'ONF.
- Maison des Parents : participation de la commune pour 1 € par habitant à ce projet de lieu d'accueil pour les familles d'enfants hospitalisés au nouvel hôpital d'Estaing.
- Lettre de soutien à la Région d'Auvergne pour un nouvel examen de la dotation globale qui subit une baisse de 2,26% alors que l'ensemble des régions françaises voient leur dotation augmenter en moyenne de 1,98%
- Pistes forestières : discussion et adoption d'un projet de réglementation du débardage pour éviter les dégradations liées à des conditions d'utilisation anormales : Les exploitants devront signaler à la mairie leur projet d'intervention afin de faire un état des lieux des chemins avant et après leur passage.
- Compte-rendu de la commission assainissement : ont été abordés plusieurs points particuliers liés à la première tranche de travaux ; un projet d'enfouissement partiel des lignes électriques et téléphoniques est en cours pour profiter des travaux de la 2<sup>ème</sup> tranche d'assainissement.
- Le repas des aînés devrait avoir lieu le dimanche 19 avril.